

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement
**CONTROLE SANITAIRE DES
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : A.I. DE LA ROCHELLE-NORD

Prélèvement	00150336	Commune	CHARRON
Unité de gestion	0035 - A.I. DE LA ROCHELLE-NORD	Prélevé le	lundi 14 avril 2025 à 10h15
Installation	UDI 000343 - R. DE CHARRON	par	M. CHASSIN
Point de surveillance	0000000624 CENTRE BOURG	Motif	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	ROBINET ÉVIER COIN MÉNAGE MAIRIE	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'air	13,8 °C			
Température de l'eau	16,9 °C		25	
pH	8,3 unité pH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	0,20 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,30 mg(Cl ₂)/L			

Type de l'analyse : D1Sp Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701
Code SISE de l'analyse : 00150286 Référence laboratoire : 25041103271301

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	0,69 NFU		2	
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	8,4 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	389 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO ₃)	17 mg/L	50		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00150336)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La Rochelle, le 18 avril 2025

Le Directeur de la délégation départementale



Laurent FLAMENT